



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **5 août 2019 à 9 h** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Stéphanie Dionne, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La greffière adjointe Stéphanie Russell est également présente.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption des procès-verbaux (aucun)
- 4. Finances**
- 4.1 Aucun
- 5. Administration générale**
- 5.1 Terminaison d'emploi de la directrice générale
- 5.2 Nomination d'une directrice générale par intérim
- 6. Urbanisme et Environnement**
- 6.1 Aucun
- 7. Loisirs, Vie communautaire et Communications**
- 7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**
- 8.1 Aucun
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
- 9.1 Aucun
- 10. Divers**
- 10.1 Aucun
- 11 Période d'information
- 12 Période de questions
- 13 Fermeture de la séance

---

**1. Ouverture de la séance**

*La greffière adjointe constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.*

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**19-0805-360** Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

**3. Adoption des procès-verbaux (aucun)**

**5. Administration générale**

**5.1 Terminaison d'emploi de la directrice générale**

**19-0805-361** Attendu que madame Ginette Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière est à l'emploi de la Municipalité depuis le 6 mai 2019;

Attendu que suite à des échanges avec madame Roy, il est convenu de mettre un terme à la relation d'emploi et ce, pendant la période de probation;

Attendu que la Municipalité est disposée à conclure une entente afin de régler la terminaison d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière en concluant une entente de quittance;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- d'accepter la quittance prévoyant les modalités de terminaison d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- 2- que le maire et la greffière adjointe soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la quittance.

**5.2 Nomination d'une directrice générale par intérim**

**19-0805-362** Attendu la terminaison d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Attendu que la nécessité de pourvoir le poste et en conséquence, de procéder à un affichage;

Attendu que Madame Stéphanie Russell, greffière adjointe et directrice des ressources humaines possède les connaissances et compétences pour assurer la transition;

Attendu l'analyse et la recommandation favorable des membres du Conseil;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M<sup>me</sup> Stéphanie Russell à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**11. Période d'information**

**12. Période de questions**

Aucune question n'est posée.

**13. Fermeture de la séance**

**19-0805-363** Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 9 h 15.

---

Joé Deslauriers  
Maire

---

Stéphanie Russell  
greffière adjointe